

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 1^{er} juillet 2013**

Objet : Plan de financement pour une mutualisation de travaux sur la commune de Boussac

L'an deux mille treize, le premier juillet à quinze heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt et un juin, se réunit en session ordinaire, salle du bureau, au Conseil Régional à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Christian TRENTALAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général du Conseil Général Haute Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Olivier DUCOURTIEUX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Arnaud BOULESTEIX	Conseiller municipal de la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Vice-Président Communauté de communes de Guéret St-Vaury

Sont excusés :

Mme Ghislaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Didier BARDET (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général de la Corrèze
Mme Patricia BROUSSOLLE (et sa suppléante)	Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Brive
Mr Bernard JAUVION (et son suppléant)	Conseiller communautaire de l'Agglo de Tulle

Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :

Le Conseil Général de la Creuse a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité de procéder à la pose de fourreaux de télécommunication en coordination avec la modernisation de la voirie et des réseaux dans le centre ancien de Boussac sous maîtrise d'ouvrage de la Commune.

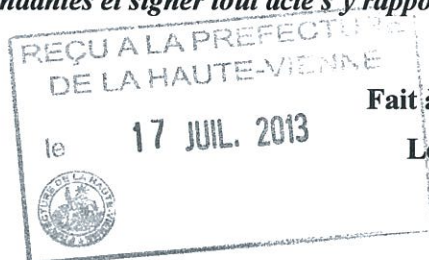
Cette coordination de travaux concerne un tronçon de 440 mètres.

Un projet de convention de co-maîtrise d'ouvrage, stipulant les droits et obligations des deux entités, est en cours de rédaction.

Le financement de cette opération est pris en charge par le Département de la Creuse, la Région Limousin, la Commune de Boussac et par l'Europe selon le plan prévisionnel ci-après :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	6 488 €	40 %
DEPARTEMENT CREUSE	4 055 €	25 %
Commune de Boussac	4 055 €	25 %
FEDER	1 622 €	10 %
<i>TOTAL</i>	<i>16 220 €</i>	<i>100%</i>

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical votent, à l'unanimité, le plan de financement relatif à la mutualisation de travaux sur la commune de Boussac, tel que proposé en séance et donnent autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes et signer tout acte s'y rapportant.



Fait à Limoges, le 1^{er} juillet 2013

Le Président de DORSAL,
Alain LAGARDE